

Fiche descriptive générique

Production artistique

## Méthodologie pour le montage d'une production artistique

*Version au 25/01/2024*



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

### **PUBLIC CONCERNÉ**

Toute personne chargée de l'administration, de la production ou de la diffusion de spectacles.

### **OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES**

- Savoir identifier et prendre en compte, dès la genèse du projet artistique, l'ensemble des éléments nécessaires au montage d'une production de spectacle : contexte de production (territoire et politiques culturelles), positionnement du porteur de projet, oeuvre choisie, budget...
- S'approprier une méthodologie de travail
- Savoir utiliser les outils techniques propres au montage de projets artistiques

### **PRÉREQUIS**

Cette formation ne nécessite aucune connaissance spécifique préalable mais une expérience avérée de la mise en œuvre d'une production artistique est un plus.

### **MODALITÉS D'ADMISSION**

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

### **CONTENU**

- La démarche de production et ses différentes étapes :
  - la phase de création
  - la phase de production
  - la phase de développement
  - rassembler les moyens financiers
  - techniques pour la réalisation d'une création
- Recherches de partenaires et de dispositifs de financement (publics / privés) pour consolider la viabilité économique de la production
- Le budget de production et budget de la première exploitation : détail des charges et produits, suivi
- L'évaluation et le suivi de la production après la première exploitation (bilan auprès des institutions publiques après attribution des subventions)
- Les formes légales de résidences et leur contractualisation
- Rappels sur le fonctionnement des sociétés perceptrices de droits d'auteur (ADAMI, SPEDIDAM)

### **FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique**

**CHAABOUNI Myriam** *Administratrice de production*

Sa rencontre avec l'univers du spectacle vivant s'est effectuée à la fin de ses études universitaires (Maîtrise en droit/gestion et DEA en droit de la communication audiovisuelle - Université Toulouse 1 Capitole).

Administratrice de la Compagnie Créature (théâtre/marionnette) de 2003 à 2015, elle crée aussi le bureau de production Tout'Art en 2007.

Aujourd'hui, sa principale activité est complétée par l'enseignement dans le cadre du Master "Art et Com" à l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

### **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Études de cas et analyse collective. Les participants devront se munir des documents propres à leurs projets (budgets, dossiers, note d'intention...).

### **MOYENS ET SUPPORTS**



Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

### ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 2 jours (14 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : 1 195 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique : 840 euros, net de taxes, par participant, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents...), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants

*Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.*

### Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 78 % (taux de répondants 0 % à la date du 06/02/2024)

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

